

DESCRIPTION DU VELOMOTEUR MOTOCONFORT "TYPE 75"

Construit par "LA MOTOCONFORT"

16, Rue Lesault - 93502 PANTIN (Seine-Saint-Denis)

R. C. Seine 54 B 7009

Marque. — MOTOCONFORT. — **Type.** — 75. — **Genre.** — VÉLOMOTEUR.

Poids total autorisé en charge. — 231 kg.

Nombre de places assises. — 2.

Nom et adresse du constructeur : LA MOTOCONFORT - 16, rue Lesault - 93502 PANTIN (Seine-St-Denis).

1. — CONSTITUTION GENERALE DU VEHICULE

Nombre de roues. — Deux.

Roue motrice. — Arrière.

Constitution du cadre. — Cadre en tôle emboutie soudée.

Fourche. — Télescopique.

Roues. — A rayons munies de pneumatiques de $2\frac{3}{4} \times 17$.

Pédalier. — A roues de 33 dents - cette roue entraîne par deux chaînes, avec arbre intermédiaire, un pignon de 40 dents, solidaire du moyeu arrière.

$$\text{Multiplication totale : } \frac{33}{9} \times \frac{15}{40} = 1,37.$$

Emplacement et disposition du moteur. — A la partie inférieure du cadre.

2. — DIMENSIONS ET POIDS

Empattement extrême. — 1,19 m.

Dimensions maxima du véhicule. — Longueur 1,795 m. - Largeur 0,69 m.

Hauteur libre au-dessus du sol. — 0,11 m.

Poids du véhicule à sec. — 64 kg.

Avec carburant. — 71 kg.

Poids total en charge. — 231 kg.

3. — MOTEUR

Type. — A explosion - cycle à 2 temps - monocylindrique.

Alésage. — 47 mm - course : 41,8 mm — cylindrée : 72,521 cm³.

Taux de compression. — 10.

Puissance administrative. — 1 CV.

Carburant normalement utilisé. — Mélange essence-huile 2 temps.

Réservoir. — Contenance 9,2 litres - fermé par un bouchon expandeur.

Régime de rotation du moteur. — Maximum 7.000 t/mn - correspondant au couple maximum 4.000 t/mn - correspondant à la puissance maximum 7.000 t/mn.

Échappement. — Un tube de longueur 370 mm, de diamètre intérieur 26 mm débouche dans un pot de forme générale allongée, d'un volume égal à 1,600 litre.

- Le pot contient un tube et 3 diaphragmes délimitant 4 chambres de détente. Le volume total du dispositif d'échappement est d'environ 1,8 litre.

- Le niveau sonore des bruits mesuré suivant les prescriptions de l'Arrêté Ministériel du 25 Octobre 1962, est de 77,5 dBA.

- Le silencieux porte à sa partie avant gauche une marque constituée par les chiffres 07 encadrés par le poinçon du constructeur.

Alimentation du moteur. — Carburateur GURTNER à passage de 14 mm. - A niveau constant commandé par poignée tournante à main droite. Dispositif de départ commandé par un levier au guidon, à main droite. Le carburateur est muni d'un silencieux d'admission.

Allumage. — Par volant magnétique NOVI.

Graissage. — Par mélange d'huile à l'essence.

Refroidissement. — Par air.

Mise en marche. — Pédalage - Un décompresseur est situé à la poignée droite, commandant les gaz.

Antiparasite. — Le véhicule est muni d'un antiparasite agréé pour lui par l'ORTF.

4. — TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Embrayage. — Du type centrifuge, entrant en action automatiquement quand la vitesse de la machine atteint : 6 km/h.

- Un deuxième embrayage concentrique au premier est solidaire de la vitesse de rotation du moteur et entre en action à 2.500 t/mn.

Transmission. — Une poulie extensible solidaire de l'arbre moteur entraîne par l'intermédiaire d'une courroie trapézoïdale de 18x8 une deuxième poulie extensible qui, par l'intermédiaire d'un étage réducteur commande un pignon de chaîne de 15 dents entraînant par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux au pas de 12,7 mm une roue de 40 dents solidaire du moyeu arrière du vélomoteur.

Dispositif de mise en bicyclette. — Un bouton à 2 positions situé sur la partie droite du relais de transmission permet :

1°) - Dans la position MOTEUR, de faire passer le mouvement moteur à la roue arrière, par l'intermédiaire de la courroie, de l'étage réducteur et de la chaîne de transmission.

2°) - Dans la position BICYCLETTE, de faire passer le mouvement du pédalier à la roue arrière par l'intermédiaire d'une noix de crabotage formant roue-libre, d'une chaîne primaire, et de la chaîne secondaire. - Ce dispositif permet l'utilisation en bicyclette.

Démultiplication. — Le vélomoteur comporte un changement de vitesse automatique constitué par deux poulies extensibles et une courroie trapézoïdale. La poulie motrice est munie de billes centrifugées, la poulie réceptrice est munie d'un ressort qui tend à rapprocher ses joues.

	COURROIE	ENGRENAGES	CHAINE	DÉMULTIPLICATION TOTALE
Petite vitesse	$\frac{130}{51}$	$\frac{53}{13}$	$\frac{40}{15}$	27,7
Grande vitesse	$\frac{97,8}{89,35}$	$\frac{53}{13}$	$\frac{40}{15}$	11,9

Nombre de vitesses. — infini.

Avec des pneumatiques de $2\frac{3}{4} \times 17$ dont la circonférence de roulement sous charge est de 1,74 m, au régime moteur de 1.000 t/mn, la vitesse atteinte est de : Petite vitesse : 3,77 km/h - Grande vitesse : 8,77 km/h.

Au régime maximum du moteur, la vitesse maximum du véhicule ressort à : 61,6 km/h.

Indicateur de vitesse. — Encastré dans le phare.

5. — SUSPENSION

Avant. — Fourche télescopique.

Arrière. — Par bras oscillant et amortisseurs télescopiques.

6. — FREINAGE

Frein avant. — A tambour, avec segments intérieurs, de diamètre 100 mm commandé par câble et levier à main droite. Les mâchoires sont munies de garnitures en férodo, de largeur 23 mm. La surface active de l'ensemble des deux garnitures est de 36 cm².

Frein arrière. — A tambour, avec segments intérieurs, de diamètre 115 mm commandé à main gauche par câble. Les mâchoires sont munies de garnitures en férodo, de largeur 23 mm. La surface active de l'ensemble des garnitures est de 40 cm².

7. — ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

Le volant magnétique alimente sous 6 volts un phare d'un type agréé, à lampe jaune, réglable en orientation, comportant :

- Un feu de route.
- Un feu de croisement.
- Un feu de position.

Le volant magnétique alimente en outre, un feu rouge arrière.

Le commutateur est sur le phare, l'inverseur au guidon à main gauche.

Le véhicule est muni d'un avertisseur sonore agréé.

Le véhicule est muni d'un catadioptré agréé.

8. — DIVERS

- Le véhicule est muni d'un miroir rétroviseur agréé.
- Le véhicule est muni d'une plaque d'immatriculation arrière avec dispositif d'éclairage.
- Le véhicule est muni d'une plaque de constructeur portant le nom du constructeur, l'indication du type, le numéro d'ordre dans la série du type et l'indication de la cylindrée, Cette plaque est fixée sur la coque au-dessous de la selle, à droite.
- L'indication du type et le numéro d'ordre dans la série du type sont frappés sur la partie inférieure droite du cadre servant à la fixation de la boîte. Ces indications sont encadrées par le poinçon du constructeur.
- Le numéro du moteur est indiqué sur une plaque située sur l'ailette droite de la culasse.
- Le numérotage dans la série du type a commencé au n° 75 000 001.

PROCES-VERBAL DE RECEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du constructeur, le 1^{er} septembre 1971, que le véhicule n° 75 000 001, à moteur n° 8 691 261 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série MOTOCONFORT type 75, satisfait aux dispositions des articles R.104, R.169, R.170 et R.172 à R.183 du code de la route et des arrêtés pris en application.

Vu et approuvé :

Enregistré sous le n° AU-475-71

Paris, le 5 octobre 1971

L'Ingénieur en Chef des Mines

(Signé : PROUST)

Paris, le 5 octobre 1971

L'Ingénieur des Mines

(Signé GAUVIN)

Paris, le 5 octobre 1971

L'Ingénieur des TPE (Mines)

(Signé HAZOTTE)

REG. AU-N° 276-72

La notice ci-dessus, qui précède le procès-verbal de réception a été mise à jour conformément aux prescriptions de l'article 5 de l'arrêté ministériel du 19 juillet 1954 relatif à la réception des véhicules.

Cette mise à jour s'applique à partir du n° d'ordre dans la série du type : 75 000 001.

Vu et approuvé :

Enregistré sous le n° AU-276-72

Paris, le 10 mai 1972

L'Ingénieur en Chef des Mines

(Signé : PROUST)

Paris, le 10 mai 1972

L'Ingénieur des Mines

(Signé : GAUVIN)

Paris, le 10 mai 1972

L'Ingénieur des TPE (Mines)

(Signé : HAZOTTE)

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Je soussigné Robert GAUTIER, représentant dûment accrédité de " LA MOTOCONFORT " - 16, Rue Lesault, PANTIN (Seine-Saint-Denis), constructeur, certifie : a) que le véhicule :

1 Genre : Vélomoteur.

2 Marque : Motoconfort.

3 Type : 75

4 N° dans la série du type :

cadre

moteur

5 Source d'énergie : Mélange d'essence et d'huile 2 temps

5 bis, Cylindrée (en cm³) : 72,521 cm³.

2 ou 4 temps : 2 temps.

6 Puissance administrative : 1 CV.

7 Carrosserie : Solo.

8 Nombre de places assises (y compris le conducteur) : 2.

9 Charge utile :

10 Poids à vide : 64 kg.

11 Poids total autorisé en charge : 231 kg.

du véhicule isolé :

d'un ensemble :

est entièrement conforme au type décrit plus haut.

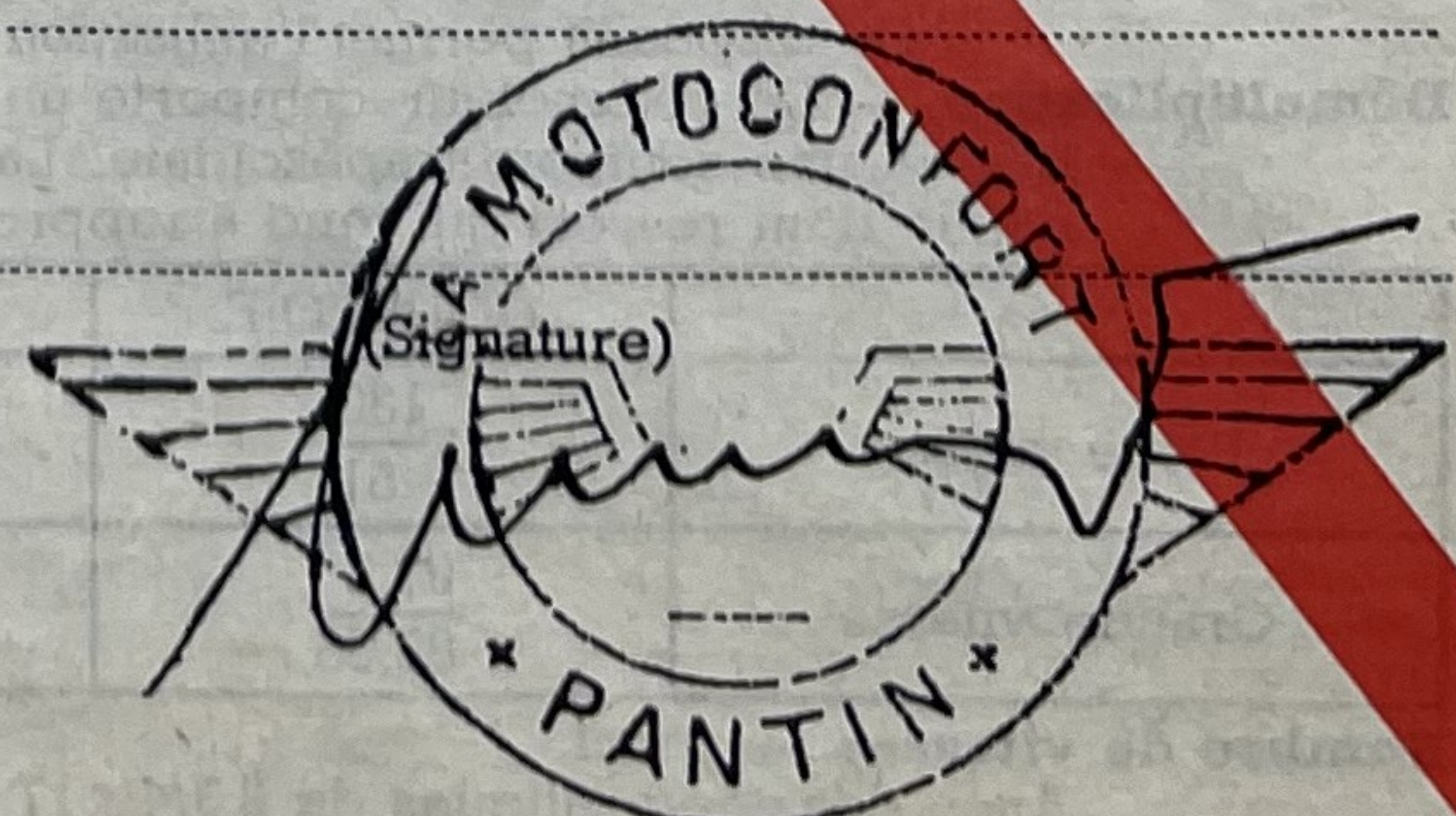
b) Que ce véhicule sort de nos usines le

pour être livré à

L'authenticité de ce certificat n'est garantie que s'il porte sur la signature le cachet du modèle ci-contre.



Fait à



"Toute transformation du Châssis de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles 54 et 62, 69 à 81 du code de la route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité ci-dessus, doit faire l'objet d'une déclaration à la Préfecture.